

**CHOIX LINGUISTIQUE ET INTERACTIONS COMMUNICATIVES  
EN MILIEU PROFESSIONNEL: LE CAS DES LANGUES  
NATIONALES AU CAMEROUN**

**Joseph AVODO AVODO**  
*Joseph.Avodo@if.uib.no*  
**Institut des langues étrangères**  
**Université de Bergen, Norvège**

**Résumé**

*La politogénèse de l'État du Cameroun, qui a contribué à mettre en place le bilinguisme officiel (français – anglais) comme garant de l'intégration nationale entre les parties anglophone et francophone du pays, a relégué les langues nationales<sup>1</sup> camerounaises aux seuls usages familiaux et ethniques. Toutefois, un constat patent est fait. Les langues nationales camerounaises occupent, de plus en plus, une place prépondérante dans les négociations interactionnelles et notamment dans les interactions de service. À partir d'une enquête ethnographique basée sur des observations d'interactions dans les services et des interviews des usagers et prestataires, l'étude met en relief l'idée que les choix linguistiques sont des stratégies à travers lesquelles les locuteurs reconfigurent les rapports sociaux. Des stratégies de négociation du service au renforcement du sentiment d'appartenance ethnique et identitaire, le choix de la langue nationale, comme langue d'interaction, n'est pas fortuit. Interagir avec l'autre dans sa langue, parler sa langue maternelle, c'est affirmer son identité ; parler à un autre locuteur natif, c'est exprimer avec fierté son appartenance à la même fratrie ; c'est aussi réduire la distance linguistique et instaurer une proximité favorable à la négociation et au dialogue. Toutefois ces mécanismes interactionnels constituent un frein à l'émergence d'une conscience citoyenne car ils participent très souvent d'un retour à l'ethnocentrisme.*

*Mots-clés : langue nationale, multiculturalisme, interaction, négociation, ethnocentrisme.*

Dans un contexte sociolinguistique marqué par un plurilinguisme et un multiculturalisme sans précédent, quelles sont les motivations qui régissent le choix de la langue d'interaction ? Telle est la question à laquelle cet article se propose de répondre. Les recherches sur l'ethos communicatif mettent en valeur l'idée que les langues, mises à contribution dans l'interaction sociale, contribuent à définir le style communicatif d'une société donnée. Du point de vue des négociations conversationnelles, l'on peut faire le constat que dans les situations de

---

<sup>1</sup> Nous entendons par langues nationales ou langues locales, celles qui sont spécifiques à un groupe ethnique donné. Ce statut lui est conféré par sa capacité à exprimer l'identité culturelle ou ethnique d'un groupe donné.

rencontres bilingues ou plurilingues, des rencontres où les différentes langues en co-présence ne revêtent pas le même statut, différents choix s'offrent aux interactants. Les participants peuvent conserver la langue de prédilection ; la possibilité de choisir la langue de l'un ou de l'autre est aussi réalisable ; enfin ils peuvent aussi pratiquer le *code switching* ou alternance codique. Tous ces choix font très souvent l'objet de négociation et ont un but essentiellement relationnel. Cet article se propose d'analyser, dans un contexte institutionnel avec prédominance de deux langues de prédilection comme langues officielles, les motivations qui sous-tendent le recours à une troisième langue non officielle, comme langue d'interaction. Pour ce faire, nous allons tour à tour décrire le contexte sociolinguistique de notre terrain d'étude, présenter l'approche méthodologique et analyser les résultats de l'étude.

### **La situation démo-linguistique du Cameroun**

La spécificité démo-linguistique du Cameroun en Afrique francophone noire est atypique. La plupart des spécialistes des langues et cultures africaines<sup>1</sup> s'accordent sur l'idée que la situation démo-linguistique du Cameroun est exceptionnelle. L'on dénombre, au plan linguistique et culturel, plus de deux cents langues et cultures endogènes réparties sur l'ensemble du territoire national. Cette situation particulière fait ainsi dire du pays qu'il est un « Babel linguistique » ou une « Afrique en miniature ». Cette diversité linguistique implique en effet que la plupart des locuteurs camerounais –sinon la totalité - sont dans une situation de bilinguisme officiel (français-anglais), de bilinguisme afro-européen (langues nationales et langues officielles), auxquelles il convient d'intégrer les variantes créolisées du français et de l'anglais que sont respectivement *le camfrançais* et *le pidgin-english*.

Dans ce contexte d'hétérogénéité linguistique et culturelle, se pose la question des contextes d'usages de ces langues. De par leur statut de langues officielles, le français et l'anglais constituent les grandes langues de communication administrative comme le précise la constitution de 1996. Leurs domaines d'emploi sont entre autres l'administration, les écoles, les commerces, la correspondance, les offices religieux. Mais, de façon théorique, dans les dix régions que compte le pays, le français est employé

---

<sup>1</sup> Tadadjeu, M, Le Défi de Babel au Cameroun, *Propelca* 53, Université de Yaoundé, 1990; Tabi Manga, J, *Politique linguistique du Cameroun : essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala, 2000.

dans les huit régions et l'anglais reste majoritairement dans les deux restantes. Quant aux langues nationales (que nous abrégons ici par LN), malgré les dispositions institutionnelles favorisant leur promotion – notamment les États généraux de la culture de 1996 et la loi d'orientation de l'éducation de 1998<sup>1</sup> - leurs usages restent confinés aux seules situations de communication familiale, dans les offices religieux et les commerces. Toutefois, il n'est pas rare de voir ces langues être utilisées dans la communication professionnelle. Quant aux variantes créolisées du français, leurs domaines d'usage restent variés : les conversations entre les jeunes et la rue. Tel est l'aspect sur lequel porte cette analyse. Cette répartition des domaines d'usages linguistique au Cameroun n'est pas systémique. Le choix de langue d'interaction est essentiellement dynamique et dépend des motivations personnelles et des contraintes contextuelles du cadre d'interaction telle que nous le verrons dans cette suite.

### **Problématique et méthode**

Dans cette analyse, nous tenterons d'interroger la place et les rôles pragmatiques des langues nationales comme langue d'interaction. Les recherches antérieures sur l'usage des langues au Cameroun<sup>2</sup> (montrent en effet que pour exprimer certaines réalités essentiellement camerounaises, les locuteurs n'hésitent pas à recourir à certains mécanismes langagiers tels que les emprunts (« *On se call ou on se phone* » : on s'appelle.), les calques, l'alternance codique et des créations lexicales (« *Il est tombé cayalement* » : il est tombé de dos.). Les langues nationales camerounaises apparaissent alors comme un moyen de référence culturelle. Dans le cadre de cette analyse, nous prendrons pour cadre théorique l'analyse du discours en

---

<sup>1</sup> La Loi no 98/004 du 04 Avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun stipule que l'action éducative a entre autres comme objectifs la promotion des langues nationales. Cette disposition, qui fait suite aux recommandations des états généraux de la culture tenus en 1996, s'inscrit dans le cadre de la mise en place du double paradigme éducatif de l'enracinement culturel et de l'ouverture au monde prônée par la philosophie de l'éducation au Cameroun.

<sup>2</sup> Zang Zang, P, *Le Processus de dialectalisation du français en Afrique : le cas du Cameroun*, Yaoundé : Université de Yaoundé, 1997. ; Wamba, R et G. Noumsi. 2003. Le Français au Cameroun contemporain : statuts, pratiques et problèmes sociolinguistes, <http://www.sudlangues.sn/spip.php?article47> > (2003). Consulté le 12.02.2010. ; Biloa, E, L'influence du français sur l'anglais camerounais, <http://www.sudlangues.sn/spip.php?article55> > (2003) .Consulté 12.02.2010.

interaction ou des interactions communicatives. Pour interagir entre eux les participants ont recours à un code qui peut être imposé par le contexte d'interaction ou négocié entre les interactions. Dans le contexte qui est le nôtre, il s'agit d'interroger les motivations et les mécanismes interactionnels qui régissent le choix d'une langue nationale en lieu et place d'une langue officielle, comme idiome d'interaction.

Le terrain d'étude retenu pour cette analyse est constitué des services publics de la ville de Yaoundé<sup>1</sup>. Il s'agit essentiellement des prestations rendues par l'État. Les données ont été collectées par voie d'enregistrement audio entre septembre 2009 et janvier 2010. Il s'agit notamment d'interviews ou d'entretiens semi-directifs avec des prestataires de services et des usagers rencontrés dans les hôpitaux, administrations et écoles de la ville de Yaoundé. L'échantillon retenu pour cette analyse est constitué de 20 prestataires de services et de 30 usagers. L'ensemble des informateurs appartient à divers genres et de catégories sociales : femme, homme, chercheur d'emploi, responsable de famille, la classe moyenne. Le corpus intègre aussi divers groupes ethniques présents au Cameroun. Le choix des informateurs n'a pas été soumis à une critériologie particulière autre que leur disponibilité à participer à cette enquête.

À travers ces entretiens semi-directifs, les prestataires (ceux qui rendent service) et les usagers (ceux qui demandent des services) mettent en relief les motivations qui sous-tendent l'usage dans la transaction des langues nationales au lieu des langues officielles ; ils représentent par ailleurs les enjeux pragmatiques et relationnels de la langue dans le déroulement de l'interaction de service. Prennent aussi place dans ces interventions, les expériences vécues et les attentes relatives à l'emploi en milieu administratif des langues nationales. Pour les prestataires de service, il s'agit de répondre aux questions suivantes : vous est-il déjà arrivé de rendre service à un usager en langue nationale ? Pourquoi, selon vous, certains usagers préfèrent interagir en langue nationale qu'en langue officielle ? Une interaction de service est-elle plus aisée en langue nationale qu'en langue officielle ? Pour les usagers, il s'est agi de les interroger sur les motivations du choix de la langue nationale comme langue d'interaction, sur les attentes qui sous-tendent ce mécanisme interactionnel.

Le cadre interactionnel retenu est formé par les interactions de service public. Les interactions de services mettent en rapport un usager et un prestataire. Les interactions de service public ont pour principales caractéristiques d'être rendues par l'État. Ce qui garantit l'accès à tout le

---

<sup>1</sup> Yaoundé, capitale du Cameroun, représente le lieu de rencontre interculturelle et interethnique. Le choix de ce cadre a été motivé par ce facteur.

monde ; ce d'autant plus qu'ils sont gratuits - si l'on fait exception de quelques cas de services payants. Les langues utilisées ici sont les langues officielles de l'État (français ou l'anglais) mais il est possible d'observer l'usage d'autres langues. L'étude vise à analyser à partir des témoignages les choix pragmatiques de la langue nationale comme langue d'interaction en milieu administratif. Cette analyse s'inscrit donc dans le cadre de la description des stratégies de négociations conversationnelles et des mécanismes interactionnels de la construction de la relation interpersonnelle entre les usagers et les prestataires de services.

### **Résultats de l'étude**

L'analyse des interviews révèle l'emploi des langues nationales dans la communication entre les usagers et les prestataires en milieu administratif. La majorité des interviewés, soit 75%, reconnaît recourir très souvent à sa langue maternelle pour interagir avec l'interlocuteur ; si ce dernier partage la même langue ou une variante apparentée. En revanche, 25% se disent ne pas être intéressés par la langue d'interaction. Ce qui est important, c'est que l'alter ego soit disposé à se mettre à son écoute. Parmi les critères d'identification de l'appartenance linguistique de l'allocutaire, les enquêtés placent au premier rang l'accent linguistique (55%) suivi de la référence nominative (32%), la connaissance préalable de l'individu (13%).

Pour ce qui est du premier critère d'identification de l'allocutaire, il convient de noter que les langues africaines - et en particulier les langues bantoues - sont essentiellement des langues à tons. L'accent, en tant que particularité de la diction, renseigne très souvent sur une région donnée à travers ses trois caractéristiques que sont : le débit, la prononciation et l'intonation. Plus précisément, dans le contexte qui est le nôtre, on dénombre, pour qualifier ou identifier les origines linguistiques des locuteurs, plusieurs accents régionaux : « français bamiléké » pour exprimer les locuteurs issus de la région ouest du pays, « français bété » pour les peuples des régions du centre et du sud, le « français haoussa » pour les locuteurs originaires des régions du grand nord, « français bassa », etc.<sup>1</sup> (Bilola : id). Ces qualificatifs dérivent du fait que les locuteurs puissent dans les ressources de leur langue maternelle pour s'exprimer en français et, partant même, ils dévoilent leur appartenance linguistique originelle.

---

<sup>1</sup> Biloa, E, L'influence du français sur l'anglais camerounais, <<http://www.sudlangues.sn/spip.php?article55>> (2003) .Consulté 12.02.2010.

Le deuxième critère d'identification de l'appartenance linguistique et ethnique est le patronyme. Le patronyme de l'individu « trahit » très souvent son appartenance ethnique et linguistique. L'onomastique des noms propres de personnes au Cameroun soutient la thèse d'une régionalisation de patronymes. Ainsi selon la conception commune « Tsafack », « Tsague », « Dongmo » seront originaires de la région ouest ; « Ngo », « Lisom », « Nlend » de la région bassa ; « Manga », « Ondoua », « Belinga » relèvent du groupe Beti-Bulu-Fang ; « Baba », « Daouda », « Adamou » viennent du grand nord. Cette classification n'est toutefois pas systématique du fait des mariages exogamiques.

Le troisième critère d'identification est la connaissance préalable de l'individu. Cette connaissance peut être directe ou s'opérer par un intermédiaire. Enfin, le contexte interactionnel peut aussi contribuer à identifier l'origine ethnique de l'interlocuteur. C'est en écoutant son interlocuteur interagir avec un autre que l'utilisateur fixe son appartenance linguistique et ethnique. Cet ensemble de critères ne sont pas systématiquement valables à toutes les situations si l'on se réfère au caractère très dynamique de l'individu et de sa capacité à s'approprier des cultures exogènes.

### **Valeurs pragmatiques des langues nationales en milieu professionnel**

La politique linguistique favorable au bilinguisme, comme facteur d'intégration et d'unité nationale au Cameroun, a contribué à faire des langues officielles que sont l'anglais et le français, les langues de la communication administrative, des affaires, de l'enseignement, de la communication audio-visuelle et écrite. Les résultats présentés précédemment attestent le recours fréquent aux langues endogènes comme langue d'interaction. Ces usages sont sous-tendus par une certaine représentation qui fait de la langue nationale un moyen de négociation et un outil de communication par « excellence ».

En rappel, les interactions de service public s'articulent très souvent sur un enjeu. La notion d'enjeu réfère ici à « ce que les interactants font ensemble ou encore la finalité partagée qui articule leur engagement dans l'action ». Pour l'utilisateur, il s'agit de requérir ou solliciter un service ; et réciproquement pour le prestataire, de donner une suite à la demande de l'utilisateur. Cette dialectique instaure l'utilisateur et le prestataire dans une relation complémentaire avec l'éventualité d'une asymétrie relationnelle.

Conscient du fait que toute interaction est un risque<sup>1</sup>, les interactants remodèlent le cadre d'interaction en recourant à la langue nationale. Très souvent cette démarche est initiée par l'utilisateur. Plusieurs scénarios interactionnels sont envisageables : L'utilisateur U propose la langue nationale à P. À travers cet acte, U donne sa face à P. Autrement dit il fait en sorte de P ait une image autre que celle qu'il espérait : « *voici qui je suis pour toi* ». Si l'intervention réactive de P est positive, elle renforce la stratégie de U tout en créant un climat de confiance et d'appartenance à la même fratrie. Dans le deuxième scénario, U propose à P l'interaction en LN ; P refuse et impose la langue officielle. La tentative de négociation initiée par U échoue et ce dernier perd la face. Ces deux premières éventualités sont les plus fréquentes. Cependant, il arrive que ce soit le prestataire qui, après identification de l'utilisateur initie l'échange en LN en procédant au *code switching*. Partant de ces trois scénarios, il se dégage quelques valeurs pragmatiques à l'usage des LN dans les interactions de services publics.

### **La langue nationale comme stratégie de négociation**

Le sentiment d'appartenance à un même groupe ethnolinguistique, auquel il faut ajouter la distance sociale instaurée par l'imposition des langues étrangères comme langue de communication administrative, font de la langue nationale « un relationème »<sup>2</sup>. Dans un contexte de multiculturalité qui est le nôtre, parler sa langue maternelle est une affirmation de son identité ; parler à un autre locuteur natif, c'est exprimer avec fierté son appartenance à la même fratrie. Bien plus, communiquer avec l'autre dans sa langue, c'est juguler la distance linguistique et instaurer une proximité favorable à la négociation et au dialogue. Cette représentation est très partagée par les défenseurs des langues et cultures camerounaises : « L'unité des esprits et des cœurs par la culture et le partage des langues endogènes prépare une authentique conscience citoyenne. C'est elle qui est consolidée par la tolérance, le sentiment de solidarité et d'appartenance à une même communauté »<sup>3</sup>. Le recours à une langue nationale comme langue d'interaction apparaît ainsi comme une stratégie de négociation du rapport interpersonnel institutionnel et de facilitation du service. Le vocabulaire souvent utilisé dans cette circonstance est celui de la familiarité : « mon frère » « mon beau », « ma

---

<sup>1</sup> Goffman, E, *Les Rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit, 1974.

<sup>2</sup> Kerbrat-Orecchioni, C, *Les interactions verbales II*, Paris Armand Colin, 1992.

<sup>3</sup> Tadadjeu, op. cit., p. 12.

sœur », « mon père », « ma mère ». Ces formes d'adresse sont essentiellement fondées sur une symétrie relationnelle<sup>1</sup>. En interpellant l'interlocuteur par ces noms d'adresse, le locuteur brise la distance institutionnelle pour convoquer des places subjectives telles que celle d'une relation familiale, ethnique ou communautaire. Or, en Afrique, parmi les valeurs qui régissent la vie en communauté l'amour, la solidarité et l'attachement ethnique occupent une place de choix. À titre d'illustration, on ne refuse rien à un frère ou à une sœur ; ce qui appartient à un membre appartient à la communauté.

L'autre motivation qui sous-tend le changement de paradigme est d'ordre relationnel. En effet, les comportements discursifs en milieu professionnel révèlent des rapports de force en faveur des participants en position haute (ici les prestataires). Les locuteurs de rang inférieur se doivent par conséquent d'avoir du tact envers les prestataires ; la divergence d'opinion pouvant souvent faire l'objet d'un conflit. Pour minimiser ces contraintes interactionnelles, les locuteurs optent pour une langue dont l'usage juggle le rapport de force. En recourant donc à la langue nationale, plutôt que la langue officielle, l'utilisateur redéfinit un nouveau cadre d'interaction au prestataire pour mieux négocier avec lui. 75% des usagers affirment voir en langue nationale un moyen de facilitation de la relation et du service demandé ; même si cette stratégie ne se solde pas toujours par un résultat positif.

### **La langue nationale comme moyen de communication par « excellence »**

La dialectique transactionnelle, de l'utilisateur de se voir rendre un service demandé et celui du prestataire de répondre aux attentes de ce dernier, confère à la langue nationale, en tant que langue d'interaction, une valeur heuristique. Pour la plupart des usagers, la langue nationale est la plus adaptée pour expliquer son problème, pour exprimer sa pensée. C'est notamment une conception très répandue dans le milieu médical où les patients ont souvent des difficultés à exprimer les symptômes de leur mal. Cette représentation est renforcée par le fait que la compétence linguistique et communicative n'est pas la compétence la mieux partagée. Les différents statuts qu'occupent le français et l'anglais (langue maternelle, langue seconde, langue étrangère, langue officielle) ne sont pas une garantie de leur maîtrise par les locuteurs. La dialectalisation dont ces

---

<sup>1</sup> Farenkia-Mulo, B, *De la politesse linguistique au Cameroun*, Bern, Peter Lang, 2008.

langues sont victimes participe de la mise en place d'une situation de semilinguisme<sup>1</sup>.

Dans ce contexte d'insécurité linguistique, le recours à la langue maternelle devient un moyen, pour le locuteur, d'occulter son incompetence linguistique et communicative et de pallier à son handicap. Les résultats de l'enquête montrent en effet que 35% des usagers reconnaissent avoir été interpellés par les prestataires à s'exprimer en langue nationale : « Eux-mêmes [les prestataires] nous demandent parfois de s'exprimer en langue [nationale] parce qu'il est toujours important de savoir qui on est ou à qui on a à faire »<sup>2</sup>. Cette intervention exprime implicitement les « rapports concurrentiels qu'entretiennent plusieurs communautés ou langues »<sup>3</sup> Rapports qui sont essentiellement – du moins pour la majeure partie – d'exclusion et d'inclusion linguistique et ethnique. Farenkia rattache ces attitudes à la théorie de l'accommodation linguistique selon laquelle la dynamique de l'interaction sociale se fonde sur des rapports intergroupes et interpersonnels. Les choix linguistiques opérés par les locuteurs camerounais semblent donc être sous-tendus par une logique relationnelle et ethnocentrique.

### **Langues nationales, politique de l'intégration nationale et conscience citoyenne.**

Selon Renaud<sup>4</sup>, la politogénèse de l'État du Cameroun a contribué à mettre en place le bilinguisme officiel français – anglais comme moyen d'intégration nationale entre les parties anglophone et francophone du pays. Un demi-siècle après l'indépendance, la politique favorable à l'intégration nationale au moyen de la langue n'a pas connu de véritable succès. Le sentiment d'appartenance à une culture particulière, l'attachement aux valeurs endogènes a par contre contribué à renforcer des rapports

---

<sup>1</sup> Musanji NGALASSO (Enseignement du français en Afrique : Quelques problèmes spécifiques » in *Education et pédagogies* no 04, Paris, 1989) définit le semilinguisme comme une situation linguistique dans laquelle un locuteur ne maîtrise pas la langue étrangère qui est la langue d'enseignement, encore moins sa propre maternelle qui est celle de son milieu de vie. C'est précisément la situation de quelques locuteurs camerounais. La dialectalisation du français et de l'anglais, auquel il faut ajouter la longue politique favorable à l'interdiction des langues nationales à l'école a contribué à cette situation dite d'insécurité linguistique.

<sup>2</sup> Propos recueilli auprès d'une étudiante.

<sup>3</sup> Farenkia : op., cit., p.26.

<sup>4</sup> Renaud, P, Politogénèse et politique linguistique : le cas du Cameroun, *Etudes de linguistique appliquée*, numéro 65, Paris, Didier, 1987, PP.22-36.

concurrentiels entre les communautés linguistiques et ethniques, véritables facteurs du tribalisme et la discrimination. 54% des enquêtés jugent l'utilisation des langues nationales dans les services publics comme un moyen de renforcer l'élan tribaliste et discriminatoire. En revanche 69% estiment qu'ils n'ont pas de choix comme en témoignent ces illustrations : « En tout cas on n'a pas de choix. Quand c'est ton frère, il te sert bien alors que si c'est quelqu'un d'autre il va même pas te recevoir »<sup>1</sup> ; « L'utilisation des langues nationales dans l'administration relève du tribalisme mais on est parfois obligé »<sup>2</sup>.

Ces discours révèlent l'échec de l'idéologie de l'unité nationale prônée par l'État ; en même temps qu'ils mettent en relief l'incapacité pour l'école camerounaise de mettre en œuvre sa philosophie éducative telle qu'elle est définie ici :

*L'éducation a pour objectifs la formation de citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun; la formation aux grandes valeurs éthiques universelles que sont la dignité et l'honneur, l'honnêteté et l'intégrité ainsi que le sens de la discipline; l'éducation à la vie familiale; la promotion des langues nationales; l'initiation à la culture et à la pratique de la démocratie, au respect des droits de l'homme et des libertés, de la justice et de la tolérance, au combat contre toutes formes de discrimination, à l'amour de la paix et du dialogue, à la responsabilité civique et à la promotion de l'intégration régionale et sous-régionale; la culture de l'amour de l'effort et du travail bien fait, de la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat; le développement de la créativité, du sens de l'initiative et de l'esprit d'entreprise; la formation physique, sportive, artistique et culturelle de l'enfant; la promotion de l'hygiène et de l'éducation à la santé.*<sup>3</sup>

Les implications de cet échec idéologique sont, comme il a été noté précédemment, l'accommodation linguistique et ethnique. L'interaction sociale - et dans le cas précis de cette analyse, l'interaction de service - n'est plus régie uniquement par les normes institutionnelles - seules capables de garantir l'égalité de chance à tous les citoyens - mais reste sous l'influence tribale et ethnique. Plus que de simples choix d'un code linguistique de communication, les choix des langues au Cameroun sont de véritables instruments à travers lesquels se construisent et se déconstruisent les liens sociaux. Se pose alors la question du rôle des langues et cultures nationales dans la formation et la promotion des valeurs citoyennes telles

---

<sup>1</sup> Propos tenus par un homme d'affaire.

<sup>2</sup> Propos tenu par un étudiant.

<sup>3</sup> Article 5 de la Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun.

qu'exprimées à travers les idéaux éducationnels. Comment l'introduction des langues et cultures dans l'enseignement peut-elle contribuer à faire d'elles des facteurs d'éveil d'une conscience citoyenne et non de discrimination ethnique et linguistique ?

### **Pour conclure**

Nous avons voulu interroger les représentations du recours aux langues endogènes dans les interactions communicatives en milieu professionnel. De ce qui précède, il apparaît que les langues nationales jouent un rôle très important dans les négociations conversationnelles au Cameroun. Dans le contexte de multiculturalité, et d'hétérogénéité linguistique, le choix de la langue d'interaction n'est jamais fortuit. Cette étude a notamment mis en relief la valeur relationnelle des langues. Si le contexte institutionnel impose *a priori* un code en vue de promouvoir une égalité de chance à tous les individus, chaque locuteur adopte des stratégies qui lui sont propres et dont les enjeux sont le plus souvent psychologique (se voir faciliter un service, accéder rapidement à une faveur) et relationnel (réduire la distance interpersonnelle, tisser des relations pour une prochaine échéance, renforcer le sentiment d'appartenance ethnique, etc.). Les attitudes d'exclusion dont sont victimes les différentes communautés font des langues nationales et même les langues officielles de véritables instruments par lesquels se construisent et se déconstruisent les rapports de places. De telles stratégies ethnocentriques constituent un véritable frein à l'intégration des peuples et ternissent la qualité du service public.

### **Bibliographie**

- Baylon, C, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Paris, Nathan, 1991.
- Bilola, E, L'influence du français sur l'anglais camerounais, <<http://www.sudlangues.sn/spip.php?article55> > (2003) .Consulté 12.02.2010.
- Bourdieu, P, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.
- Farenkia-Mulo, B, De la proximité à la confrontation : Des styles communicatifs au Cameroun, < <http://www.sudlangues.sn/spip.php?article121>> ( 2007) Consulté le 12.01.2010.
- Farenkia-Mulo, B, *De la politesse linguistique au Cameroun*, Bern, Peter Lang, 2008.
- Goffman, E, *Les Rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit, 1974.
- Kerbrat-Orecchioni, C, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Kerbrat-Orecchioni, C, *Les interactions verbales II*, Paris Armand Colin, 1992.
- Musanji Ngalasso, M, Enseignement du français en Afrique : quelques problèmes spécifiques, *Education et pédagogies* no 04, Paris, 1989, PP 31-37.
- Renaud, P, Politogénèse et politique linguistique : le cas du Cameroun, *Etudes de linguistique appliquée*, numéro 65, Paris, Didier, 1987, PP.22-36.

Roulet, E et al, *Un Modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Bern, Peter Lang, 2001.

Tabi Manga, J, *Politique linguistique du Cameroun : essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala, 2000.

Tadadjeu, M, *Le Défi de Babel au Cameroun, Propelca 53*, Université de Yaoundé, 1990, PP. 5-267.

Wamba, R et G. Noumsi. 2003. *Le Français au Cameroun contemporain : statuts, pratiques et problèmes sociolinguistes*, <http://www.sudlangues.sn/spip.php?article47> > (2003). Consulté le 12.02.2010.

Zang Zang, P, *Le Processus de dialectalisation du français en Afrique : le cas du Cameroun*, Yaoundé : Université de Yaoundé, 1997.